ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
DU 12 MARS 1978



Circonscription de Redon

Jean-Baptiste LELIÈVRE

Conseiller général et régional

Électrices, Électeurs,

Le 12 mars vous serez appelés à élire celui qui **pendant 5 ans sera votre représentant à l'Assemblée Nationale.**

Le député est celui qui doit être à l'écoute permanente des besoins des populations qu'il représente.

Étant arrivé dans cette circonscription de Redon à l'âge de 3 ans après le décès de mon père, employé de la S.N.C.F., je connais bien les besoins profonds et la misère souvent cachée des populations laborieuses de chez nous.

Mon expérience de la chose publique : 13 années de service :

1) au Conseil Municipal de Redon de 1965 à 1971,
2) au Conseil Général d'Ille-et-Vilaine où j'ai été réélu avec 60 % des suffrages il y a moins de 2 ans,
3) au Conseil Régional de Bretagne depuis 1973 où je préside la Commission du Développement Économique de la Bretagne,

m'amène à **solliciter vos suffrages pour vous servir** à un plus haut niveau, celui de la Nation.

> *Le scrutin du 12 mars revêt une importance capitale jamais atteinte au cours de la Vᵉ République.*
>
> *Il s'agit d'un choix de société :*
>
> *— ou bien les Français emportés par un courant savamment entretenu à coups de slogans publicitaires et de promesses trompeuses s'engageront dans la voie du collectivisme.*
>
> *— ou bien réagissant contre les manipulations de masses dont ils sont l'objet, choisiront LA VOIE DE LA LIBERTÉ pour la défense de toutes les LIBERTÉS, le respect de l'HOMME et de la FAMILLE, cellule de base de notre société (en particulier la défense de la Liberté d'enseignement qui n'est autre que « la Liberté de l'esprit »).*

Les 7 objectifs fondamentaux que je poursuivrai sont les suivants :

La DÉFENSE de la DÉMOCRATIE : le pouvoir doit appartenir aux élus et non à l'administration.

La CONQUÊTE PROGRESSIVE de la JUSTICE SOCIALE :

- Juste répartition du profit entre le capital et le travail (diminution de l'écart entre les revenus).
- Harmonisation des régimes sociaux : salariés, commerçants, artisans, etc., depuis les bourses jusqu'aux retraites.
- Revalorisation du travail manuel par la revalorisation des salaires et de la considération.
- Aide aux plus défavorisés : handicapés physiques, mentaux et sociaux (en particulier veuves et orphelins), **personnes âgées** qui ont droit par priorité à notre **respect** et à la solidarité de la Nation.
- Égalisation des chances pour la Jeunesse par l'Éducation et la Culture.

La RECHERCHE du PLEIN EMPLOI par :

- L'aide aux petites et moyennes entreprises existantes et à l'artisanat (allègement des charges et aides à la création d'emplois).
- Incitation à la création d'entreprises nouvelles à la dimension de nos communes et de nos cantons.
- Abaissement de l'âge de la retraite permettant l'emploi des jeunes. Il m'apparaît, en effet, de simple bon sens préférable de verser des retraites plutôt que des indemnités de chômages à des jeunes sans emplois.
- Incitation à la décentralisation d'entreprises industrielles par la définition et la mise en œuvre d'une **véritable politique d'aménagement du territoire** en faveur de l'industrialisation de l'Ouest.

Cet objectif ne saurait être atteint sans la collaboration réelle des forces syndicales à l'exemple de ce qui se passe dans d'autres pays.

- Maintien des jeunes à l'Agriculture par la protection de l'outil de travail, la restructuration foncière dans le respect de l'écologie, le développement des moyens de formation initiale et permanente, l'amélioration du Revenu Agricole.

Il ne faut pas perdre de vue que l'Agriculture demeure et demeurera l'activité économique n° 1 de notre pays et qu'elle doit être l'objet de mesures particulières.

RECONNAISSANCE du RÔLE de la FEMME dans la société.

CONSTRUCTION de l'EUROPE : et ce sera là **l'œuvre de la Jeunesse** qui doit trouver dans cet idéal son épanouissement. Entre les deux blocs qui nous menaçent seule l'Europe Unie permettra à la France de conserver son indépendance.

SOLIDARITÉ avec les PAYS du TIERS-MONDE.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE sous toutes ses formes.

ÉLU :

1) *J'abandonnerai ma profession pour me consacrer entièrement à cette nouvelle tâche.*
2) *Je continuerai mes permanences régulières à Redon.*
3) *J'organiserai des permanences à Guipry-Messac, centre géographique.*
4) *Je rencontrerai aussi souvent que possible et nécessaire, les élus politiques et socio-professionnels dans le cadre des cantons y compris le canton de Plélan qui n'est rattaché à l'arrondissement de Redon qu'une fois tous les cinq ans pour les Élections Législatives.*

Le Conseiller Général et Régional que je suis, n'a d'autre pouvoir que celui de gérer au mieux des intérêts du Département, de la Région et des Populations qu'il représente, les budgets du Département et de la Région.

Le Député, lui, a le pouvoir d'agir au niveau supérieur de l'État, dans le cadre de son rôle législatif. Il participe ainsi à la définition des politiques nationales et contrôle le Gouvernement.

Mais pour remplir cette mission, il faut connaître les besoins des populations que l'on représente et plus que simplement les connaître, les sentir profondément ; seul un Homme du pays peut aller jusque là.

Il est bon aussi d'avoir l'expérience des assemblées.

C'est pourquoi, électrices, électeurs, jeunes, moins jeunes et personnes âgées de mon pays, étant l'un des vôtres et fort de l'expérience acquise en 13 années de mandats, je sollicite l'honneur et la lourde charge de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

VIVE LA CIRCONSCRIPTION DE REDON !
VIVE LA DÉMOCRATIE RÉPUBLICAINE !
VIVE LA FRANCE INDÉPENDANTE DANS L'EUROPE UNIE !

Jean-Baptiste LELIÈVRE
Chevalier du Mérite National.

Emmanuel CHEREL
Maire de GUIPRY.

VU : les Candidats

Candidats pour le développement économique, social et culturel de la circonscription de Redon.
Majorité Présidentielle. — Investiture du C.D.S. et soutien du C.N.I.P.

Imprimerie NOBLET - Redon